

Prix AEF universités entreprises 2016 : Distrisup et le M2 "management de l'immobilier social" lauréats en formation

Par Catherine Buyck



@AEF

La Rochelle, université de la Rochelle et EIGSI). Par ailleurs, le M2 "droit et management de l'immobilier social" en formation continue (Paris-XIII, USH et Afpols) est lauréat de la nouvelle catégorie "formation continue" du prix, dont est partenaire FCU. Deux autres initiatives reçoivent les encouragements du jury. Un prix est aussi décerné dans la catégorie "recherche innovation" (lire sur AEF).

La licence professionnelle Distrisup (association de 19 universités et 14 enseignes de distribution) est lauréate du "prix AEF universités-entreprises, les meilleures initiatives partagées" (1) dans la catégorie "formation insertion", dont est partenaire Synergie campus entreprises, lors des RUE 2016 le 24 mars 2016 à Paris. Une "mention spéciale PME" est décernée au dispositif "Pulpe" soutenant des projets innovants de PME faisant appel à des étudiants (communauté d'agglomération de

La licence professionnelle en apprentissage Distrisup, portée par l'association Distrisup management qui réunit 19 universités et 14 enseignes de distribution, reçoit le "prix AEF universités entreprises, les meilleures initiatives partagées" dans la catégorie "formation et insertion", dont est partenaire L'association Synergie campus entreprises. Objectif : former des managers de rayons dans un dispositif co-construit entre universités et entreprises du secteur de la distribution. En 20 ans, 7 000 étudiants ont été formés, dont plus de 70 % ont intégré une enseigne à l'issue de leur formation.

Pour Claire Borrelly, directrice des études licence Distrisup management à l'Upec, "ce prix est la reconnaissance d'un travail amorcé en 1985". "La qualité du partenariat permet aux jeunes de bénéficier d'une formation en adéquation avec les mutations du secteur du commerce." Pour Sylvie Hadjazi, VP de l'association Distrisup management et représentant les enseignes de distribution, "l'un des objectifs de l'association à l'avenir est de rendre encore plus visible la licence auprès des jeunes".

Le dispositif "Pulpe" porté par l'université de la Rochelle, l'EIGSI et la communauté

d'agglomération de La Rochelle reçoit la "mention spéciale PME" de la catégorie "formation et insertion". Cet appel à projets collaboratifs "étudiant-entreprise" vise à soutenir la réalisation de projets d'innovation de TPE et PME en s'appuyant sur les compétences des étudiants (dernière année d'un cursus professionnalisant) et en formant ceux-ci sur l'innovation. Les entreprises peuvent candidater à un prix avec un projet innovant couplé à l'accueil d'un jeune, les lauréats pouvant toucher jusqu'à 10 000 €.

"Cette année, nous avons reçu 34 dossiers", indique Xavier Mallardeau, directeur du développement économique de la communauté d'agglomération de la Rochelle. "En 2016, notre projet est d'intégrer le réseau des technopoles françaises et je crois que ce prix est une pierre supplémentaire qui peut nous permettre d'y arriver". Pour Isabelle Paire, directrice de cabinet du président de l'université de la Rochelle, Pulpe "est emblématique du projet de l'université dont l'ambition est de favoriser la relation avec les entreprises".

1RE ÉDITION DE LA CATÉGORIE "FORMATION CONTINUE" DU PRIX

Le M2 "droit et management de l'immobilier social" en formation continue (Paris-XIII, USH et Afpols) est lauréat de la nouvelle catégorie "Formation continue" du prix, dont est partenaire le réseau FCU. Ce M2 – aujourd'hui éligible au CPF – vise à offrir à des cadres de ce secteur une formation leur permettant ensuite de se positionner auprès des directions générales d'organismes d'HLM pour accompagner les mutations du secteur. 4 promotions en sont sorties. Parmi diverses perspectives : la réalisation de "Webinar – cours à distance", le doublement des promotions universitaires, la finalisation de l'accès au M2 par la VAE.

"Grâce à ce partenariat, l'université s'est enrichie", avance Marie-Christine de Lambertye, professeur de droit privé et de sciences criminelles à l'UFR de droit de l'université Paris-XIII. Le président de l'USH, Jean-Louis Dumont, y voit une "reconnaissance de toute une branche professionnelle".

Deux autres initiatives reçoivent les "encouragements du jury" dans cette catégorie.

Le partenariat de compétences de la filière alimentaire autour du développement du numérique, lancé en 2015 par Opcalim, le GIP FUN-Mooc, l'IAE de Caen et l'Ihedrea (École de management des territoires et de l'agro business). Objectif : faire monter en compétence des salariés en s'appropriant les mutations liées à la révolution numérique, dans une démarche d'employabilité des salariés et de compétitivité des entreprises.

L'association InnovENT-E (Institut français de formations ouvertes et à distance pour soutenir le développement et la création de PME-PMI innovantes à l'export) regroupe plusieurs établissements d'enseignement supérieur, des collectivités territoriales et des représentants du monde économique. Objectif : soutenir la compétitivité des PME/PMI et favoriser l'employabilité des personnes par le renforcement des compétences et la FTLV dans les domaines de l'innovation et de l'international (lire sur AEF).

(1) Le projet doit être co-construit par l'université et l'entreprise, original, exemplaire, dans le registre de la preuve et avoir un caractère duplicable. Les lauréats de ce prix organisé par AEF ont été sélectionnés par un jury d'experts composé de :

- Jean-Michel Catin, directeur de la rédaction, AEF ;
- Danielle Deruy, directrice générale, AEF ;
- Yves Aubry, chargé de mission, direction des investissements et du développement local, pôle Entrepreneuriat Formation Jeunesse, CDC ;
- Hélène Cena, directrice générale adjointe – études recherche, Agefa PME;
- Christophe Coriou, directeur adjoint direction de l'éducation et de la formation, Medef ;
- Brigitte Durand, présidente de l'association Synergie Campus Entreprises, directrice de la promotion des métiers, Veolia Environnement ;
- Alain Gonzalez, président de la Conférence des directeurs de service universitaire formation continue, directeur formation continue à l'UPMC ;
- Gilles Roussel, président de la commission de la formation et de l'insertion professionnelle de la CPU, président de l'université Paris-Est Marne-La-Vallée;
- Et au titre des lauréats 2015 : Solange Loubière, chargée de coordination et management créativité, PSA Peugeot Citroën.